

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26/02/2004

Délibération n°12 Rapporteur : M. Drouet

Objet : Zone d'Activités des Arolles à La Bâthie : Création d'une ZAC

Dans le cadre des résultats de la concertation et des études conduites par la Société d'Aménagement de la Savoie et compte tenu des différentes contraintes de ce secteur, il est proposé de créer une Z.A.C. ayant pour objet l'aménagement et l'équipement des terrains en vue principalement de la construction de bâtiments à usage d'activités industrielles ou artisanales sur les terrains situés à La Bâthie au lieu-dit « les Gouilles ».

La zone ainsi créée est dénommée « Zone des Arolles ».

Les dispositions du P.O.S. communal approuvé le 28 mai 1993, modifié le 6 septembre 1996 et le 11 mai 2000 par le Conseil Municipal de La Bâthie seront maintenues en vigueur en application de l'article L.311-4 du Code de l'Urbanisme.

Le dossier de création de la ZAC est consultable au siège de la Co.RAL.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- *approuve le dossier de création de la Z.A.C. tel que présenté,*
- *sollicite les subventions les plus élevées possible auprès du Conseil Général de la Savoie ou de tout autre organisme compétent,*
- *autorise M. Le Président à déposer le dossier de demande de subventions et de signer tout acte afférent à ce dossier.*

Affiché du 4 mars au 5 avril 2004

Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Le Président,
François Cantamessa

